

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 3 octobre 2008
(convocation du 22 septembre 2008)

Aujourd'hui Vendredi Trois Octobre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELLIER Murielle, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François
M. DUPRAT Christophe à M. BOBET Patrick (à cptre de 12 h 00)
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain (à cptre de 12 h 00)
Mme. BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle (jusqu'à 10 h 55)
Mme CAZALET à Mme PARCELLIER Murielle (à cptre de 12 h 00)
M. CAZENAVE Charles à M. BRUGERE Nicolas
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita
M. DANJON Frédéric à Mme CURVALE Laure
M. DOUGADOS Daniel à Mlle COUTANCEAU Emilie (à cptre de 9 h 50)
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique

M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime (jusqu'à 10 h 15)
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PALAU Jean-Charles à M. BOUSQUET Ludovic
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. REIFFERS Josy à M. DELAUX Stéphan
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. ROUVEYRE Matthieu à Mlle. DELTIMPLE Nathalie
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 11 h 35)
M. SENE Malick à M. SOUBABERE Pierre
Mme. WALRYCK Anne à M. MOGA Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

Association Arc Sud Développement - Programme d'actions 2008 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre des relations partenariales qu'elle entretient avec les associations de développement économique à caractère intercommunal oeuvrant sur son territoire, la Communauté Urbaine apporte son soutien financier à l'association Arc Sud Développement qui regroupe les communes de Gradignan, Talence et Villenave-d'Ornon.

Ses actions concernent principalement l'accompagnement des projets économiques et l'implantation d'entreprises sur le territoire concerné, la gestion de la pépinière d'entreprises sur Villenave-d'Ornon, et la mise en relation des demandeurs d'emploi avec les entreprises.

Cette structure présente aujourd'hui son plan d'actions pour 2008 (1) et son budget prévisionnel (2), pour le financement duquel elle sollicite le renouvellement de la subvention de 50 000 € que notre établissement public lui accorde depuis 2004.

1- Le programme d'actions 2008

Il repose sur les quatre axes suivants:

A) La promotion de l'esprit entrepreneurial et la création d'entreprises par le conseil à la réalisation de plans d'affaires, la recherche de partenaires et de financeurs, l'aide à la constitution de dossiers de subventions ou prêts d'honneur, la recherche de locaux ou l'hébergement en pépinière d'entreprises, l'analyse des besoins en formation des porteurs de projets avec proposition d'un plan de formation personnalisé, et l'aide à l'intégration de nouvelles entreprises dans le tissu économique local.

B) Le soutien et le développement des entreprises déjà implantées sur le territoire par:

- la veille économique sur l'ensemble du territoire de Gradignan, Talence et Villenave d'Ornon qui repose sur la création d'une base de données locales qui positionne l'association comme un relais d'informations et de conseils et un chercheur de solutions aux besoins exprimés par les entreprises,

- une démarche proactive auprès des entreprises déjà installées pour cerner leurs besoins matériels et immatériels, immobiliers mais aussi humains,
- le développement de services de proximité dans les zones d'activités et des actions d'animation en liaison avec les clubs d'entreprises.

C) L'accueil d'entreprises nouvelles en fonction du lieu de provenance de l'entreprise :

- relations avec les entreprises déjà implantées, les investisseurs immobiliers et les services de la Communauté Urbaine à la recherche de surfaces complémentaires en essayant de répondre aux contraintes techniques, matérielles et environnementales.
- pour les implantations nouvelles dans l'agglomération bordelaise, réponse aux besoins des investisseurs extérieurs en partenariat avec le BRA qui sert de relais de terrain.

D) La promotion des zones d'activités et de la plate-forme multimodale d'Hourcade :

- le site d'intérêt métropolitain de Hourcade situé à proximité de la plate-forme constitue une réserve foncière de 50 hectares destinée à recevoir des activités de logistique. L'association s'attache à promouvoir ce projet d'envergure nationale
- promotion des zones d'activités de Gradignan, Talence et Villenave-d'Ornon.

2 – Le budget prévisionnel

D'un montant prévisionnel de 183 000 €, sa répartition est la suivante :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Soutien à la création d'entreprises	49 000	Participation des communes (Gradignan, Talence et Villenave d'Ornon)	133 000
Soutien au développement d'entreprises	50 000		
Accueil d'entreprises	35 000		
Promotion plate-forme Hourcade	7 000	Communauté Urbaine	50 000
Communication et animation	39 000		
Outils d'évaluation et démarche qualité	3 000		
TOTAL	183 000	TOTAL	183 000

Compte tenu du programme d'actions et du budget prévisionnel présentés, la subvention de fonctionnement de 50 000 € habituellement allouée à cette association pourrait être reconduite en 2008.

Aussi, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 50 000 € au bénéfice de l'association arc Sud Développement pour son programme d'actions 2008,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au budget de l'exercice en cours : chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB D 100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 3 octobre 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. JEAN-CHARLES BRON